

Commune de Prunay
SEANCE DU 06/11/2020

L' an 2020 et le 6 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric LEPAN, Maire

Présents :M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme DARTHOIS Sylviane, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, M. BINETRUY Thierry, M. MARTINELLO Jean-François, Mme DROUIN Flavie, M. MOREAUX Mathieu, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis

Secrétaire :M. JUNIER Éric

DELIBERATION n° : 2020_40

Nature de la délibération : MARCHES PUBLICS

OBJET: AVENANT N°1 DU LOT 10 AU MARCHE DE TRAVAUX DE LA MICRO-CRECHE

Vu le budget primitif 2020 et notamment l'opération d'aménagement d'une micro-crèche
Vu la délibération n°2019_21 attribuant des marchés de travaux pour la construction d'une micro-crèche,
Considérant les travaux supplémentaires de l'entreprise ICARE, Lot 10, marché travaux, concernant le remplacement de luminaires par des bandeaux à leds.
Considérant le rapport de présentation du maître d'œuvre sur l'avenant n°1 de l'entreprise ICARE,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'accepter l'avenant n°1 de l'entreprise ICARE pour un montant TTC de 2 528,78 € TTC et d'inscrire cette somme au budget primitif 2020 de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 de l'entreprise ICARE Lot 10 pour un montant TTC de + 2 528,78 € TTC.

DELIBERATION n° : 2020_41

Nature de la délibération : COMMUNES

OBJET: RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE PRUNAY

Vu que le mandat des membres du bureau de l'association foncière de Prunay arrive à échéance le 25 novembre 2020,

Vu la mise en place du nouveau bureau à cette date,

Considérant la le rapprochement local entre le conseil municipal, le bureau de l'association foncière en exercice et l'ensemble des agriculteurs concernés,

Considérant qu'après concertation en vue du renouvellement du bureau de l'association foncière, les soussignés ont élaboré localement des propositions communes.

Considérant l'article 10 des statuts de l'association foncière, que le nombre des membres du bureau susceptible d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est de 8 membres (non compris les membres de droit à savoir le maire, le représentant du Directeur Départemental des Territoires (DDT), ainsi que le ou les maires des communes sur lesquelles ont été réalisées des extensions du remembrement)

Les propriétaires figurant sur la première moitié de cette liste sont proposés à la désignation de la chambre d'agriculture, à savoir :

MM. Gérard CHARDONNET, Reynald QUANTINET, Patrick MOREAUX, Patrick COILLIOT

Pour sa part, et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de membres du bureau de l'association foncière, les propriétaires dans le périmètre remembré, figurant sur l'autre moitié de cette liste, à savoir :

MM. David PINTAUX, Yannick LECOURT, Flavien LECOURT, Romain APPERT

DELIBERATION n° : 2020_42

Nature de la délibération : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

OBJET: ELECTION DES REPRESENTANTS AUPRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,
Vu les articles L. 123-6 et R. 123-7 du code de l'action sociale et des familles,
Considérant que le conseil d'administration doit être composé du maire membre de droit et en nombre égal (avec un maximum de 16 membres) de conseillers élus par le conseil municipal et de membres nommés par le maire parmi les personnes proposées par les associations,
Considérant que le conseil d'administration est chargé d'assister et de soutenir la population en gérant la politique sociale de la commune par la gestion des services, les demandes d'aide sociales, les secours d'urgence, les colis alimentaires....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE à DOUZE le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S,

ELIT

Laurence FRANSQUIN	Jocelyne BERNIER	Eric JUNIER
Jean François MARTINELLO	Sylviane DARTHOIS	Christiane Sautret

DELIBERATION n° : 2020_43

Nature de la délibération : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJET: DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PAR LA SUCRERIE DE SILLERY

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-EP-94-IC portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la sucrerie de Sillery,
Vu les documents transmis concernant cette demande,
Vu que la commune de Prunay est située dans un rayon de 3km autour du site,
Considérant l'augmentation de la capacité de traitement des betteraves, l'extension des périmètres d'irrigation de taillis à très courtes rotations et la modification des prescriptions d'épandage,

Le conseil, après en avoir délibéré,

FORMULE un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale de la sucrerie de Sillery.

Complément de compte-rendu:Accessibilité Mairie : L'appel d'offres est en cours pour le choix des entreprisesRécompenses aux diplômés : Un bon de 20€ sera remis à chaque diplômé qui s'est inscrit en Mairie.Cimetière : Point sur la réflexion de l'aménagement du jardin du souvenir.

Commune de Prunay
SEANCE DU 06/11/2020

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 06/11/2020

Numéro d'ordre : 1

Numéro de la délibération : 2020_40

Objet de la délibération : AVENANT N°1 DU LOT 10 AU MARCHE DE TRAVAUX DE LA MICRO-CRECHE

Nature de la délibération : MARCHES PUBLICS

Numéro d'ordre : 2

Numéro de la délibération : 2020_41

Objet de la délibération : RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE PRUNAY

Nature de la délibération : COMMUNES

Numéro d'ordre : 3

Numéro de la délibération : 2020_42

Objet de la délibération : ELECTION DES REPRESENTANTS AUPRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nature de la délibération : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Numéro d'ordre : 4

Numéro de la délibération : 2020_43

Objet de la délibération : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PAR LA SUCRERIE DE SILLERY

Nature de la délibération : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LISTE D'EMARGEMENT DE LA SEANCE DU 04/09/2020

M. LEPAN Frédéric, Maire, Présent

M. BASTIEN Jean-Claude, Conseiller municipal, Présent

M. BINETRUY Thierry, Conseiller municipal, Présent

M. HANRIOT Francis, Conseiller municipal, Présent

M. MOREAUX Mathieu, Conseiller municipal, Présent

M. MOUCHEL Florian, Conseiller municipal, Présent

Mme BERNIER Jocelyne, Conseillère municipale, Présente

Mme DARTHOIS Sylviane, Conseillère municipale, Présente

Mme DROUIN Flavie, Conseillère municipale, Présente

M. MARTINELLO Jean-François, Conseillère municipale, Présent

Mme MOREAUX Sabine, Conseillère municipale, Présente

Mme SARTOR Laurence, 1ère Adjointe au Maire, Présente

Mme SAUTRET Christiane, Conseillère municipale, Présente

M. JUNIER Éric, 2ème Adjoint au Maire, Présent

Mme FRANSQUIN Laurence, 3ème Adjointe au Maire, Présente
